Mars 1776

Rapport de plusieurs observations avec des réflexions et des remarques sur plusieurs objets de Chirurgie, par M. Soulain Chirurgien à Rouen.

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C. 41 N 3202

M. Soulain Chirurgien à Rouen a envoyé à l'académie plusieurs observations et quelques remarques sur différens points de Chirurgie: La 1.ere de ces observations traite d'une hernie inguinale avec étranglement causé par l'engoüement des matières dans l'intestin. Un Chirurgien de cette ville agé de 77 ans portoit cette hernie depuis plusieurs années et avoit soin de la contenir avec un bandage: Au mois de juin dernier 1775 cette hernie, qui jusqu'alors sortoit et rentroit avec facilité, se trouva étranglée de façon qu'il ne fut point possible de la faire rentrer par le taxis; Le malade ne tarda pas d'avoir tous les accidens de l'étranglement, qui, dans les premiers jours n'étant pas considérables, augmenterent peu à peu; desorte que tous les Consultans, jugeant que la maladie étoit inflamma-toire, étoient d'avis qu'on fit l'opération; Elle fut néanmoins differée jusqu'au 10.e jour de l'étranglement où il fut décidé dans une assemblée très nombreuse de Consultans que l'opération n'auroit pas lieu, parceque le malade étoit trop foible et trop agé et que la gravité des accidens ne le permettoit pas:

ACADÉMIE [NATIONALE DE] MÉDECINE

ARC 20 d. 43

On avoit Essaié Envain les lavemens, les bains Et même de très legers purgatifs: Le malade S'en tint pendant quelques jours aux boissons d'orgeat Et de limonade; Et pour nourriture à la gelée de viande; Pendant ce tems le Ventre Et la tumeur S'amollirent un peu; Enfin le 14.e jour après la derniere Consultation, il Eut un Cours de Ventre Considérable qui fit Cesser tous les accidens Et la maladie: jusqu'à ce moment L'Etranglement avoit duré près d'un mois.

il n'est pas douteux que cet Etranglement n'ait Eté causé par l'Engouement des matières dans l'intestin; mais il n'a pas Eté reconnu ~~tel~~ comme tel pendant les premiers jours de la maladie, puisqu'on a mis En usage les Saignées, les bains, les Emolliens pour dissiper l'inflammation que l'on Soupçonnoit: une infusion de Senné ou quelques potions laxatives auroient bien plus promptement Et plus Efficacement terminé la maladie que quelques grains de Diagrede Et de mercure doux donnés à petite dose Et qui ne produisirent aucun Effet; La grande quantité d'orgeat Et de limonade dont Le malade a fait usage pendant près de quinze jours ont délayé les matieres dont l'Evacuation a opéré la guérison Cette observation

Est intéressante par Elle même Et mérite d'Etre réunie à Celles que l'académie a déja recueillies Sur Cette matiere.

La 2.e Observation fait Mention d'une hydrocele par Epanchement. En 1769 M. Poulain vit à l'hôpital de Caen un Dragon de Belsunce qui y Etoit venu pour se faire guérir d'une hydrocele qui l'incommodoit: On lui fit la ponction Et on injecta par la Canule da troi-cart un peu d'Esprit de Vin qui causa beaucoup de douleur Et que l'on Calma par l'application de Compresses trempées dans une décoction Emolliente: Néanmoins l'hydrocele reparut de nouveau, Et comme il Souffroit d'avantage, il revint à l'hôpital où on lui fit l'incision Et En partie L'Excision du Sac; La Suppuration fut abondante les premiers jours, Et M. Poulain dit qu'au bout de Six Semaines le malade Sortit de l'hôpital guéri En apparence Et que depuis ce tems là il ignore ce que le malade Est devenu Et Si Sa guérison a Eté Solide.

il est aisé de voir par cette observation qu'on ne peut rien assurer de positif Sur la guérison de Cette maladie; L'injection d'Esprit de Vin a Causé des accidens qui n'ont pas Empêché La maladie de reparoitre, Et il y en a plusieurs Exemples; M.r

[stamp: Académie nationale de ...]

Boulain observe qu'on auroit mieux réussi En se servant de Vin, parceque l'hydrocele n'étoit pas ancienne: Le Succès par l'incision Etant Egalement Equivoque, on ne peut faire aucun usage de Cette observation.

Il Est question dans la 3e. observation d'une fracture de l'humerus près de son Col: M. Boulain, après En avoir fait la réduction Et garni le Creux de L'aisselle d'une pelotte soutenue par des Compresses longuettes qui se Croisoient sur l'Epaule, a assujéti le membre contre les Côtes au moyen de plusieurs tours de bande autour du Corps: Ce moyen très simple lui a fort bien réussi Et fait preuve de sa sagacité. Cette observation mérite d'Etre Conservée.

Dans la 4e. Observation M. Boulain Etant à Versailles fut présent à la réduction d'une luxation du bras qu'un Chirurgien avoit tenté de faire avec des mouffles simples, Et qu'il fut obligé d'abandonner, ne pouvant réussir; M. Boulain dit que l'ayant suppléé, il fit d'abord la réduction facilement avec les mains; mais il ne dit pas Comment il s'y prit; On ne peut que le louer sur son adresse, Et ce fait ne mérite point de Considération particulière.

M. Doulain fait Ensuite des remarques sur la méthode qu'emploioit, dans le traitement de la fracture de la jambe, Le Chirurgien de l'hôpital de Caen sous lequel il travailloit: il prétend que ce chirurgien supprimoit les faux fanons pour y suppléer de vrais fanons très gros Et appliqués de façon que le talon ne portoit pas; que pour mieux assurer le membre Et Empêcher Le dérangement des parties fracturées, il les serroit très fort, ce qui occasionnoit le plus souvent des abcès qui ne seroient point arrivés sans cette méthode. En Critiquant la Conduite de son maître M. Doulain n'apprend rien de nouveau; Les règles que l'on doit suivre En pareil cas sont connues de tout Le monde, Et personne n'ignore les accidens qui résultent d'un bandage trop serré.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Ce qu'il dit touchant la réunion des parties divisées, quoique conforme à la bonne pratique, ne présente rien de particulier. Deux dragons vinrent à l'hôpital de Caen, L'un ayant le pouce de la main droite Et l'autre l'index de la même main presque Entièrement Coupés; M. Doulain maintint les parties réunies par les moyens prescrits En pareil Cas; il Est à présumer que ce fut par Le

bandage Et par la situation, il a Evité une Supparation trop abondante, Et les malades Sont guéris; En condamnant l'abus des Sutures, il a également réussi à guérir des plaies au Visage Et en differentes parties du Corps En ne se servant que du bandage contentif Et unissant: Cette conduite Est fort Sage Et digne d'un praticien instruit des préceptes qui ont été publiés Sur cette matiere.

Ce mémoire est terminé par quelques réflexions Sur les accouchemens: il dit qu'on prend Souvent pour enclavement de la tête de l'Enfant au détroit Supérieur du bassin, Le retard qu'elle Souffre; Soit par le défaut d'action de la matrice, ou de toute autre cause, Et qu'avec un peu de patience on terminéroit heureusement l'accouchement Sans avoir recours à aucun instrument; il fournit des observations relatives à cet objet; La 1.^ere fait mention d'une femme agée de 37 ans, petite, Et dont les os du bassin étoient fort rapprochés; Elle Etoit Enceinte d'un premier Enfant; après avoir été 4 ou 5 jours en travail, les Eaux percerent Et la tête, qui S'Enclava, resta 3 ou 4 heures Sans avancer; Les forces de la malade S'Epuisant, on Essaia envain de terminer l'accouchement avec les mains; on Eut recours au forceps de M. Levret

avec lequel l'accouchement fut terminé heureusement;
il Cite de plus une autre Circonstance où la tête de
l'Enfant resta engagée pendant plus de deux heures;
mais s'appercevant que pendant les douleurs la
tête de l'Enfant s'allongeoit, Et que la mere Conservoit
ses forces, il temporisa Et termina, non sans peine,
l'accouchement sans avoir recours à aucun
instrument; La tête de l'Enfant se trouva fort
allongée, il paroissoit ne donner aucun signe de
Vie; Mais les soins qu'il luy donna l'y rappellerent
bientôt. Dans ces deux accouchemens M. Soulain
s'est conduit avec prudence; il est constant que
toutes les fois qu'il ne sera pas possible de terminer
un accouchement laborieux avec les mains
seulement, on ne doit point hésiter à se servir
du forceps que tous les accoucheurs mettent En
usage avec tant de succès; un praticien Eclairé
distingue aisement les cas où il peut s'en passer
d'avec ceux où il doit l'emploier. Quoique les reflexions
de M. Soulain m'ayent paru judicieuses Et que sa
Conduite, dans les cas qu'il a Exposé, soit Conforme
à la saine pratique, ils ne présentent cependant rien
de Neuf; on ne peut que le loüer de s'Etre comporté
En praticien instruit, Et je Crois que c'est la seule
récompense que l'académie puisse lui accorder.

Lerac